

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX PROFESSIONNELS

JM SANTÉ est une SAS de droit français au capital social de 7 350 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Béziers sous le numéro 53479595000037 et dont le siège social est sis 253 Bd Robert Koch 34500 BÉZIERS, représentée par Ghislain JANSÉ (le « Prestataire »). Le numéro de TVA intracommunautaire du Prestataire est le FR05534795950.. Le Prestataire peut être joint aux coordonnées suivantes : 253 Bd Robert Koch 34500 BÉZIERS - 04 67 01 35 78 - jmsante34@gmail.com

I – CHAMP D'APPLICATION – OBJET

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») ont pour objet de régir toutes les relations commerciales entre la société JM SANTÉ (« JM SANTÉ ») d'une part et toute personne procédant à l'acquisition d'un article (le « Client ») d'autre part. Les CGV s'appliquent à toutes les commandes, devis, propositions techniques et commerciales et ventes de tout Produit commercialisé par JM SANTÉ (les « Produits ») et notamment les Produits disponibles en magasin et sur catalogue sans modification (les « Produits de série »), les Produits réalisés à la demande du Client (les « Produits sur mesure »), les fournitures (les « Fournitures ») et les accessoires des Produits (les « Accessoires »). Toute passation de commande implique l'adhésion sans réserve du Client aux CGV qui prévalent sur toutes conditions non expressément acceptées par écrit par JM SANTÉ et notamment les documents commerciaux et/ou conditions générales d'achat du Client. Le fait que JM SANTÉ ne se prévale pas, à un moment donné, des CGV ne peut pas être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Toute condition particulière acceptée par JM SANTÉ à l'occasion d'une commande n'engage JM SANTÉ que pour cette commande.

II – COMMANDES

2.1 Acceptation des commandes Les commandes sont émises par téléphone, aux horaires et numéros indiqués sur le site internet www.jmsante.com (le « site ») par l'envoi d'un e-mail, sur le site ou directement en magasin. La commande n'est définitive qu'après validation de JM SANTÉ.

Toute commande de Produit sur mesure fera l'objet d'un devis adressé au client et soumis à sa validation expresse avant traitement, étant précisé que tout devis est assorti d'une durée de validité d'un mois.

En cas de détérioration sensible de la solvabilité du Client, cession de Contrôle du Client, vente, location, cession, nantissement de tout ou partie de son fond de commerce, JM SANTÉ pourra exiger toute garantie supplémentaire, le versement d'un acompte, un paiement d'avance et/ou comptant avant la validation de la commande.

2.2 Modification et annulation des commandes Toute commande pourra faire l'objet d'une modification par JM SANTÉ proposée par écrit au Client, qui est libre de l'accepter ou d'annuler tout ou partie de la Commande en raison de la modification proposée. Une fois validée par JM SANTÉ, la Commande n'est plus modifiable ou annulable par le Client sauf accord écrit de JM SANTÉ. Dans ce cadre, JM SANTÉ peut subordonner son acceptation au paiement par le Client de frais supplémentaires (coût des suppléments, remboursement des frais engagés, remise en stock, frais de logistique, contrôle ...) et/ou à un allongement des délais de livraison, dont il informera le Client préalablement.

III – PRIX – FACTURATION – MODALITÉS ET DÉLAIS DE PAIEMENT

3.1 Prix Les prix des Produits en stock sont affichés en magasin, les Produits sur commande font l'objet d'un devis préalable.

3.2 Frais de livraison Les Produits peuvent être retirés gratuitement en magasin par le Client. La livraison dans un rayon de 30 kilomètres autour de Béziers est gratuite pour toute commande supérieure à 50 euros TTC. En dehors de ces conditions, toute livraison est soumise à des frais dont le montant définitif est communiqué par devis au Client avant validation de la Commande.

3.3 Conditions de paiement Le prix est payable en Euros au siège social de JM SANTÉ par chèque, virement, carte bancaire ou espèces. Pour les chèques bancaires refusés, des frais de recouvrement de 25 € HT par présentation infructueuse seront appliqués. Toute commande de Produit « sur mesure » ou de Produit « sur commande » (qui n'est pas en stock chez JM SANTÉ) est payable à la commande. Les Produits « en stock » bénéficiant d'une livraison sont payables au moment de la livraison. Les Produits achetés en magasin directement sont payables comptant au moment de l'achat. Si le Client est l'Etat, une collectivité locale ou leurs établissements publics, les factures sont payables suivant les modalités prévues par le Code des Marchés Publics, y compris dans ses dispositions relatives aux intérêts moratoires dus de plein droit en cas de défaut de paiement. Toute modification des tarifs de transport, les taxes fiscales ou autres survenues depuis la date d'acceptation de la commande, ainsi que toutes taxes nouvelles appliquées depuis cette même date, seront supportées par le Client à partir du jour de leur entrée en vigueur et après information par JM SANTÉ. Tout retard de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

-La déchéance du terme et l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues nonobstant les éventuelles facilités de paiement antérieurement consenties,

-L'application d'un intérêt de retard de 3 fois le taux de l'intérêt légal,

-Une indemnité de 10% de la créance due, laquelle ne pourra être inférieure à 40€ correspondant à l'indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement.

IV – DÉLIVRANCE – LIVRAISON – TRANSFERT DES RISQUES

La livraison est effectuée par la remise directe des Produits à l'adresse indiquée par le Client lors de la Commande. En fonction des stocks, JM SANTÉ pourra choisir de livrer les Produits en plusieurs fois, sans surcoût pour le Client. Les délais de livraison des Produits sont donnés au Client lors de la passation de la Commande à titre indicatif. JM SANTÉ ne saurait être responsable de toute livraison effectuée après ce délai.

V – CONFORMITÉ – RETOURS - RÉCEPTION

Produits en livraison : Le client s'engage à vérifier la livraison des Produits en présence du technicien chauffeur livreur JM SANTÉ.

Retrait en magasin : Le client s'engage à vérifier les articles en présence du conseiller de vente JM SANTÉ. Toute réclamation, avarie, manquant, réserve ou refus d'article devra faire l'objet d'une réclamation immédiate et, en cas de livraison, d'une mention sur le bon de livraison dans le respect des délais fixés à l'article L 133-3 du code du commerce. Toute réclamation, protestation ou réserve relative à la conformité des Articles par rapport à la commande ou à la notice technique jointe devra être adressée à JM SANTÉ dans un délai de 15 jours à compter de la date de livraison figurant sur le bon de livraison ou de la date de délivrance en magasin.

Le produit est réputé conforme en cas d'absence de réclamation dans le délai de 15 jours.

En cas de non-conformité avérée, JM SANTÉ demandera au Client de ramener le Produit en magasin ou de le renvoyer. Le Client devra alors ramener chez JM SANTÉ les Produits validés dans leur emballage d'origine, sans marquage additionnel et traçabilité conservée. A défaut, un abattement de 60% sera appliqué sur la valeur du Produit. Les retours font l'objet de la délivrance d'un Produit identique, soit de la délivrance d'un autre Produit spécifié par le client et soumis aux conditions de commande au sens des CGV. Le Client est redevable de la différence entre le prix du Produit retourné et le nouveau Produit s'il est supérieur. S'il est inférieur, JM SANTÉ émettra un avoir de la différence. Sous cette réserve, les retours ne peuvent faire l'objet d'aucun avoir et d'aucun remboursement. Toute réclamation effectuée par le Client ne l'autorise en aucun cas à suspendre le paiement des Produits.

VI – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

JM SANTÉ CONSERVE L'ENTIÈRE PROPRIÉTÉ DES PRODUITS FAISANT L'OBJET DE LA COMMANDE JUSQU'AU PAIEMENT EFFECTIF DE L'INTÉGRALITÉ DU PRIX EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES, QUI OPÉRERA ALORS TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES PRODUITS. LES PRODUITS DÉLIVRÉS ET NON PAYÉS POURRONT ÊTRE REVENDIQUÉS MÊME EN CAS DE REDRESSEMENT OU LIQUIDATION JUDICIAIRE DANS LES CONDITIONS DES ARTICLES L621-122 et L621-124 DU CODE DU COMMERCE. IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU QUE LA GARANTIE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ EST REPORTÉE SUR LES PRODUITS ENCORE EN STOCK. Tous les frais légaux et judiciaires générés par la récupération des produits non payés seront supportés par le Client. Le Client ne peut en aucun cas nantir et/ou donner à gage les Articles, ni consentir sur ces derniers des sûretés, avant leur complet paiement.

VII – RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

7.1 Limitation de responsabilité La responsabilité de JM SANTÉ est limitée aux dommages directs subis par le Client, à l'exclusion de tout dommage indirect tels que notamment la perte de chiffre d'affaires, la perte d'exploitation, le manque à gagner ou tout dommage subi par les tiers. En tout état, la responsabilité de JM SANTÉ est limitée à une fois et demi le montant total de la Commande objet du litige. Les stipulations du présent article sont déterminantes dans la volonté du Client de conclure les CGV et le prix convenu reflète la répartition du risque entre les parties et la limitation de responsabilité en résultant.

7.2 Garantie Les Produits sont garantis conformément aux dispositions légales relatives à la garantie des vices cachés et à la garantie légale de conformité. Le Client est informé de l'importance de réaliser la maintenance de certains Produits dans le respect de la notice jointe avec celui-ci.

7.3 Exclusion de garantie et de responsabilité JM SANTÉ décline toute garantie ou responsabilité dans l'hypothèse où la défaillance invoquée par le Client a pour origine notamment 1 un bris accidentel, 2 un branchement non conforme, 3 une défaillance d'alimentation électrique, 4 un usage du Produit différent de celui pour lequel celui-ci a été conçu ou fabriqué, où à des fins autres que l'entretien, l'adaptation ou la réparation des Produits, 5 l'inobservation des consignes de montage, d'utilisation ou d'entretien telles que figurant dans la notice technique du Produit, 6 une modification, entretien, intervention de tout type effectuée par un tiers non agréé par JM SANTÉ, 7 l'adjonction ou l'utilisation par le Client de pièces, composants ou accessoires autres que ceux vendus ou recommandés par JM SANTÉ, 8 l'usure naturelle, 9 un vice apparent dont le Client ne se serait pas prévalu dans les délais légalement prévus.

IX – FORCE MAJEURE ET FAITS DES TIERS

La responsabilité de JM SANTÉ ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution d'une Commande due au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers, soit à un cas de force majeure, comme notamment la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves

tant chez JM SANTÉ que chez ses fournisseurs ou transporteurs rendant impossible son propre approvisionnement ou le défaut d'acheminement de marchandises auprès de JM SANTÉ ; et, plus généralement toute cause d'interruption et d'approvisionnement sur lesquelles JM SANTÉ n'a pas de moyen d'intervenir directement pour y remédier.

X – DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – CONFIDENTIALITÉ

Le Client s'engage à respecter tous les droits liés à la propriété intellectuelle de JM SANTÉ et/ou des tiers, y compris les droits d'auteur, marques et droits de propriété industrielle de JM SANTÉ notamment sur les Produits, les documents, les catalogues, le Site et chacun de ses éléments, le nom de JM SANTÉ, ses logotypes, images et photos. Toute reproduction et toute utilisation de la propriété intellectuelle de JM SANTÉ est expressément interdite sans autorisation écrite de JM SANTÉ.

XI – LITIGES

Les CGV sont soumises à la loi française à l'exclusion de tout autre droit, en ce compris la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises. Tout différend concernant la conclusion, l'application, l'interprétation et l'exécution des CGV est soumise à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de BÉZIERS, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé.

XII – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

JM SANTÉ conserve l'entière propriété des Produits faisant l'objet de la commande jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, qui opérera transfert de propriété.

Les Produits livrés et non payés pourront être revendiqués même en cas de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire dans les conditions des articles L621-122 et L621-124 du code de Commerce. Il est expressément convenu que la garantie de propriété s'exerce sur les Produits encore en stock. Tous les frais légaux et judiciaires générés pour la récupération des produits non payés seront supportés par le Client. Le Client ne peut en aucun cas nantir et/ou donner à gage les Articles, ni consentir sur ces derniers des suretés, avant leur complet paiement. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces biens ce que le Client reconnaît expressément et accepte.